



PREMIÈRE CONVOCATION

53^e CONGRÈS

27 AU 31 MAI 2024

HÔTEL DELTA TROIS-RIVIÈRES
1620, rue Notre-Dame Centre
Trois-Rivières (Québec) G9A 6E5

Montréal, le 19 février 2024

À TOUTES LES PRÉSIDENTES ET TOUS LES PRÉSIDENTS DES SYNDICATS AFFILIÉS À LA FÉDÉRATION DU COMMERCE (CSN)

Bonjour,

Cette correspondance a pour but de vous informer que le congrès de la Fédération du commerce (CSN) se tiendra du **27 au 31 mai 2024** à l'hôtel Delta Trois-Rivières.

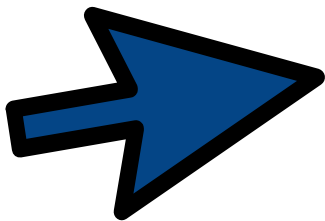
Les syndicats affiliés peuvent soumettre des résolutions. Celles-ci doivent être envoyées à la secrétaire générale de la fédération au moins **trois semaines** avant la date d'ouverture du congrès, soit le **6 mai 2024**, conformément à l'article 3.10 des Statuts et règlements de la Fédération du commerce (CSN).

De plus, veuillez prendre note que les syndicats qui voudraient apporter des modifications aux Statuts et règlements de la Fédération du commerce (CSN) doivent faire parvenir ces modifications à la secrétaire générale de la fédération **six semaines** avant la date d'ouverture du congrès, tel que le stipule l'article 11.2 des présents Statuts et règlements. La date limite pour faire parvenir ces modifications est le **15 avril 2024**.

Veuillez soumettre vos résolutions ou modifications aux Statuts et règlements par courriel à nancy.mathieu@csn.qc.ca. Toute la documentation en lien avec le 53^e Congrès se retrouve au <https://fc-csn.ca/>.

La convocation officielle et l'ordre du jour préliminaire vous seront envoyés à la mi-avril en vertu de l'article 3.1 des Statuts et règlements. Nous vous invitons à surveiller votre courrier.

DÉLAIS IMPORTANTS



- 26 mars 2024 :** Date limite pour faire parvenir les curriculum vitae au président d'élection, qui seront dans l'envoi aux syndicats avec la convocation officielle au 53^e congrès
- 15 avril 2024 :** Date limite pour soumettre des modifications aux Statuts et règlements
- 30 avril 2024 :** Réservation de votre chambre
- 6 mai 2024 :** Date limite pour soumettre des résolutions

La fédération s'est dotée d'une politique de présence aux séances du congrès. Nous vous invitons à en prendre connaissance pour bénéficier du remboursement des frais de

participation.

La fédération s'inscrit dans une démarche de consommation responsable et de commerce équitable. Le covoiturage, l'utilisation du transport en commun, la réutilisation ou la récupération des matières recyclables sont autant de petits gestes auxquels vous êtes conviés et qui nous mèneront collectivement vers un congrès plus « vert » et laissent une empreinte écologique moins importante.

La fédération a réservé à l'hôtel Delta un bloc de chambres au tarif de 137 \$ par nuitée, en occupation simple ou double. Les taxes ne sont pas comprises dans ces tarifs. Voici les numéros de téléphone pour communiquer avec le service de réservation de Marriott : 1-844-860-3753 ou 819-376-1991 ou par internet [ici](#). Vous devez mentionner le nom du groupe de la Fédération du commerce (CSN) afin de bénéficier du tarif négocié. Vous avez jusqu'au **30 avril 2024** pour réserver vos chambres.

Nous vous invitons également à consulter le site www.tourismetroisrivieres.com pour découvrir les gîtes et hébergements de la région.

En espérant vous voir nombreuses et nombreux au 53^e Congrès de la fédération.

Salutations syndicales,



Nancy Mathieu
Secrétaire générale

p. j. Politique des présences aux congrès et conseils

Lettre du président d'élection

Curriculum vitae syndical

Calendrier électoral FC

Code d'éthique sur les élections à la Fédération du commerce (CSN)

Règles de procédure d'élection au comité exécutif et au comité de surveillance des finances de la Fédération du commerce (CSN)

Règles de procédure d'élection aux comités de liaison des secteurs de la Fédération du commerce (CSN)

c. c. Membres du comité exécutif FC

Membres du bureau fédéral et des comités de liaison

Membres du comité de surveillance des finances

Salarié-es FC